

Pour cadre à ce tableau, la feuille d'érable, cet emblème si canadien, nous rappellera aussi notre origine. Quand les plis de notre drapeau claqueront à la brise qui s'élève au-dessus de nos plaines, il nous semblera entendre le bruissement des feuilles de l'érable dans nos forêts canadiennes, et cette douce illusion, comme un miroir fidèle, fera repasser devant nos yeux humides le touchant panorama des lieux où se sont écoulées les années de notre enfance.

En adoptant ce drapeau, Messieurs, le peuple canadien-français ne perd rien de son amour et de son attachement inaltérable pour la France, notre mère-patrie ; au contraire, nous sommes et nous resterons les dignes descendants de cette race noble et fière qui a toujours su, le front haut, exposer aux batailles de la vie les plis glorieux de son drapeau.

Je soumets donc, M. le Président, appuyé par M. H. Béliveau, la résolution suivante :

Qu'il soit résolu par les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface : Que le nouveau drapeau national des Canadiens-Français soit inauguré et hissé sur nos édifices, le 24 juin prochain, jour anniversaire de notre fête nationale, et que tous les membres de cette association, autant que possible, se procure des drapeaux pour ce jour.

Cette motion est adoptée avec enthousiasme.

* * *

A la fin des procédures, M. le Grand-Vicaire Dugas remercia la ville de Saint-Boniface d'avoir accompli, spontanément et avec tant d'enthousiasme, un acte de foi et un acte de patriotisme d'une signification et d'une importance si considérables. "Vous avez dit de belles choses," dit M. le Grand-Vicaire, "votre mouvement est beau. Impossible de mieux dire et de mieux agir. Nous applaudissons à ces résolutions, qui sont dignes de vous. Mgr l'Archevêque, que j'informerai dès ce soir de l'événement, en sera très heureux."